



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Routes: Bretagne

Question écrite n° 39094

Texte de la question

M Raymond Marcellin appelle l'attention de M le ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports sur l'importance des conséquences pour l'achèvement du plan routier breton, décidé par le gouvernement du général De Gaulle, du schéma directeur routier et autoroutier qui vient d'être approuvé. Il lui rappelle la situation géographique périphérique de la longue presqu'île bretonne en matière de transports et de logistique terrestre dans la perspective de la création du marché intérieur européen ; l'effort conjoint au cours du IX^e Plan de l'Etat et des collectivités territoriales à poursuivre cette vaste opération d'aménagement du territoire national, ainsi que l'effort parallèle de celles-ci depuis 1974 pour réaliser un maillage routier transversal au plan routier breton, montrant ainsi l'attachement que la Bretagne porte à son désenclavement. Il lui demande notamment, comme suite aux engagements pris par son gouvernement pour la poursuite et l'aménagement du plan routier breton en Bretagne, quel est le calendrier d'achèvement du plan routier breton dans son ensemble, quel est le montant des travaux qu'il reste à réaliser à partir du 1^{er} janvier 1989, quels crédits l'Etat consacrera-t-il au plan routier breton sur le seul territoire de la Bretagne au cours de la prochaine période quinquennale et, en particulier, quel accroissement de crédit, par rapport à la période quinquennale qui s'achève, est-il prévu que l'Etat consacre au plan routier breton en Bretagne ? De même, il lui demande de lui préciser dans les mêmes conditions quel sera le montant des travaux engagés au cours de la prochaine période quinquennale en comparaison avec celle qui s'achève cette année. Enfin, il souhaite pouvoir obtenir les mêmes informations en ce qui concerne la région d'Ile-de-France en matière routière et autoroutière.

Données clés

Auteur : [M. Marcellin Raymond](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39094

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement, logement, aménagement du territoire et transports.

Ministère attributaire : équipement, logement, aménagement du territoire et transports.

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 avril 1988, page 1612